

Au 31 août 2026

Fonds Fidelity Revenu absolu

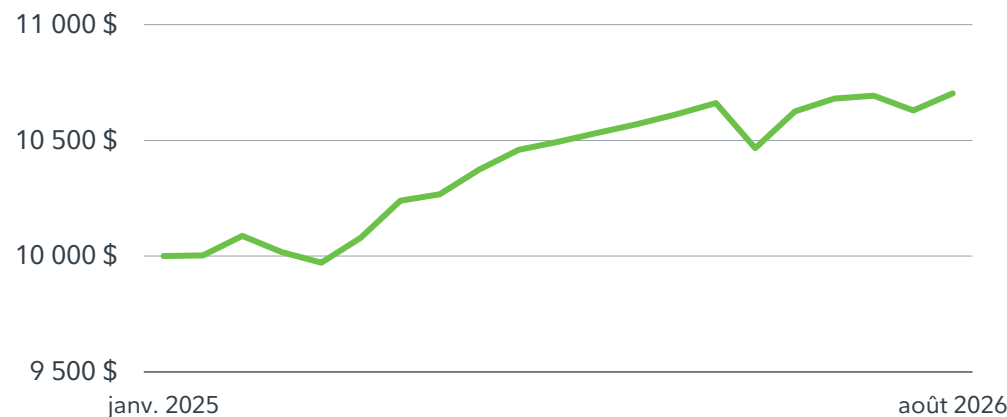
Pourquoi investir dans ce FNB?

- Investit systématiquement dans un vaste éventail de catégories d'actifs à revenu fixe.
- Cherche à générer un revenu semblable à celui des titres à rendement élevé assorti d'un potentiel de gains en capital.
- Utilise une approche à plusieurs niveaux qui vise à minimiser la volatilité, les baisses et le risque de crédit.
- Construction quantitative de portefeuille optimisée au moyen de tests rigoureux.

Rendement

Croissance d'un placement de 10 000 \$

Du 24 janvier 2025 au 31 août 2026



Rendement par période standard (%)

31 août 2026

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Depuis la création
FNB (VL)	0,69	0,22	0,39	3,17	-	-	-	4,34
FNB (cours du marché)	0,68	-0,09	0,27	3,26	-	-	-	4,17

Rendement par année civile (%)

31 août 2026

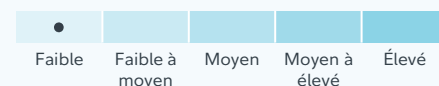
	CA 2026	2025	2024	2023	2022	2021
FNB (VL)	1,25	-	-	-	-	-
FNB (cours du marché)	1,37	-	-	-	-	-

Les rendements sont exprimés en dollars canadiens.
Le rendement antérieur n'est pas une indication fiable des résultats futurs.

Faits saillants

Date de création	24 janvier 2025
Actif net	847,4 M\$
Parts en circulation	33 037 500
Fréquence des distributions	Mensuelles
Taux de rendement des 12 derniers mois	6,04 %
Indice de référence	Indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond - couvert en \$ CA
Bourse	Bourse de Toronto
Devise	CAD
CUSIP	315944108
Programme de placement	RRD [†]
Également offert	FNB \$ US
Gestionnaires de portefeuille	Rahul Bhargava Orhan Imer Leo Landes

Risque



Cinq principaux émetteurs

au 30 juin 2026

FNMA/FCHMC	
Chicago Board of Trade	
GNMA II	
Bons du Trésor américain	
TransDigm Group	
Nombre total de titres en portefeuille	469
Cumul des principaux émetteurs	13,7 %

Fonds Fidelity Revenu absolu

Répartition

Au 31 juillet 2026

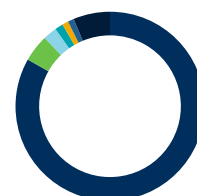
Composition de l'actif (%)

Obligations étrangères	51,60
Obligations à rendement élevé	51,38
Contrats à terme, options et swaps	5,39
Obligations canadiennes	1,12
Actions étrangères	0,28
Liquidités et autres	-9,77

Qualité du crédit (%)

AA	9,55
A	2,49
BBB	30,28
BB	37,13
B	22,29
CCC et moins	1,73
Trésorerie et autres actifs nets	-5,79
Sans notation/Non disponible	2,32

Composition géographique (%)



■ 83,2	États-Unis
■ 4,6	Canada
■ 2,4	Royaume-Uni
■ 1,4	Australie
■ 1,1	Mexique
■ 1,0	Turquie
■ 6,3	Autres pays

Notes et divulgations

Dans le cadre de ses stratégies de placement, le Fonds Fidelity Revenu absolu peut avoir recours à des produits dérivés, y compris les swaps (p. ex., swaps de taux d'intérêt, swaps sur défaillance de crédit, swaps sur rendement total) et les contrats à terme normalisés (p. ex., contrats à terme sur effets du Trésor) à des fins de couverture ou autre. Un swap est un contrat entre deux parties visant l'échange de paiements en fonction d'un montant convenu. Les contrats à terme normalisés sont négociés en bourse et représentent une entente entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à une date ultérieure pour un montant prédéterminé. En tant que produits dérivés, les swaps et les contrats à terme normalisés sont assujettis à des risques supplémentaires, y compris le risque de contrepartie (c.-à-d. lorsque l'une ou plusieurs parties à un contrat manquent à leur obligation ou sont incapables de s'acquitter de leur obligation), le risque de liquidité (c.-à-d. lorsque le titre ne peut être négocié rapidement ou facilement en raison des conditions sur les marchés de capitaux) et le risque de marché (c.-à-d. lorsque des conditions de marché défavorables ont une incidence négative sur la valeur des titres). Rien ne garantit que l'utilisation des swaps ou des contrats à terme normalisés par le Fonds améliorera le rendement ou réduira le risque par rapport à l'ensemble du marché.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Les FNB Fidelity Simplifié paient des frais de gestion indirects par le biais de leurs placements dans des FNB Fidelity sous-jacents, qui paient des frais de gestion et engagent des frais de négociation. Outre ces frais de gestion indirects, les FNB Fidelity Simplifié paient aussi indirectement les charges d'exploitation des FNB Fidelity sous-jacents. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Les rendements sont exprimés en dollars canadiens. Le rendement des périodes supérieure à un an a été annualisé. Rendements totaux du FNB présentés en fonction de la valeur liquidative (VL) quotidienne, après déduction des frais, exprimés en dollars canadiens. Le rendement passé n'est pas une garantie des résultats futurs. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent le FNB paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour le FNB, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers. Contrairement aux titres de séries de fonds communs de placement traditionnels, les titres de série FNB se négocient sur des bourses de valeurs. La perturbation ou l'interruption de la négociation des titres de série FNB sur une bourse de valeurs ou un marché pourrait influencer le cours de ces titres. La perturbation ou l'interruption de ces opérations peut entraîner une différence de rendement entre le cours du FNB et la valeur liquidative, car le FNB peut se négocier sur le marché à une prime ou à un escompte par rapport à sa valeur liquidative par part. Rien ne garantit que le cours du FNB se comportera de manière similaire à sa valeur liquidative par part. Le cours des titres de série FNB fluctuera en fonction des variations de la valeur liquidative d'un fonds, ainsi que de l'offre et de la demande sur la bourse de valeurs ou le marché sur lequel les titres de série FNB se négocient. Ainsi, le rendement des titres de série FNB et des titres de séries de fonds communs de placement traditionnels d'un fonds pourrait différer. De plus, d'autres facteurs pourraient contribuer à un écart de rendement entre les titres de série FNB et les titres de séries de fonds communs de placement traditionnels, comme les commissions de courtage et la TVH.

Le graphique montrant la croissance d'un placement de 10 000 \$ sert à illustrer les effets de la capitalisation; il ne saurait refléter les valeurs futures du fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou de l'indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures ou inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %.

L'information contenue dans cette liste et les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs peuvent être différents des titres en portefeuille indiqués dans le rapport annuel et dans les situations suivantes, le cas échéant : Dans le rapport annuel, les placements d'un fonds comprennent les transactions exécutées jusqu'à la fin du dernier jour ouvrable de la période. Cette liste et les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs comprennent les transactions exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent.

La liste comprend tous les placements dans des produits dérivés et exclut la valeur de tout nantissement en espèces détenu en contrepartie de prêts sur titres et d'autres actifs nets du fonds. Dans ces cas, les titres en portefeuille en tant que pourcentage de l'actif net du fonds pourraient ne pas totaliser 100 %.

Les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs des fonds à revenu fixe et du marché monétaire sont présentés dans le but d'illustrer les titres que le fonds a acquis et la diversité des secteurs dans lesquels le fonds pourrait investir, et ils ne représentent pas les placements actuels ou futurs du fonds. Ceux-ci peuvent changer en tout temps. Les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs ne comprennent pas les liquidités, les quasi-espèces, les instruments du marché monétaire, les options, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur rendement total des titres à revenu fixe ni les contrats à terme. Les certificats représentatifs d'actions étrangères, les swaps sur défaillance et les swaps sur rendement total des actions sont normalement intégrés aux titres sous-jacents.

La liste des titres en portefeuille fournit des renseignements sur les placements d'un fonds à la date indiquée. L'information contenue dans cette liste peut être différente des titres en portefeuille indiqués dans le rapport annuel.

L'information présentée inclut les titres détenus par le fonds sous-jacent, le cas échéant. Le ratio des frais de gestion correspond au ratio, exprimé en pourcentage, des frais d'un fonds d'investissement par rapport à sa valeur liquidative moyenne, calculé conformément à la partie 15 du Règlement 81-106.

Conformément à la partie 15, un fonds d'investissement ne présente son ratio des frais de gestion que si celui-ci est calculé pour l'exercice ou la période intermédiaire du fonds d'investissement en divisant i) la somme des A) charges totales du fonds d'investissement, à l'exclusion des distributions comptabilisées en charges, le cas échéant, des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille, avant impôts sur le résultat, inscrites à l'état du résultat global de l'exercice ou de la période intermédiaire, et B) les autres frais et charges du fonds d'investissement qui ont pour effet de diminuer sa valeur liquidative, ii) par la valeur liquidative moyenne du fonds d'investissement pour l'exercice ou la période intermédiaire.

¹ Un régime de réinvestissement des dividendes (RRD) est un moyen pratique de faire fructifier vos placements au moyen d'achats systématiques. Un RRD vous permet d'utiliser l'argent reçu lorsqu'un fonds verse un dividende pour immédiatement acheter des parts additionnelles de ce même fonds sur le marché. Les investisseurs peuvent adhérer à un RRD en communiquant avec leur firme de courtage.

La date de création pour le champ FNB (VL) est le 24 janv. 2025 et celle pour le champ FNB (cours du marché) est le 28 janv. 2025.